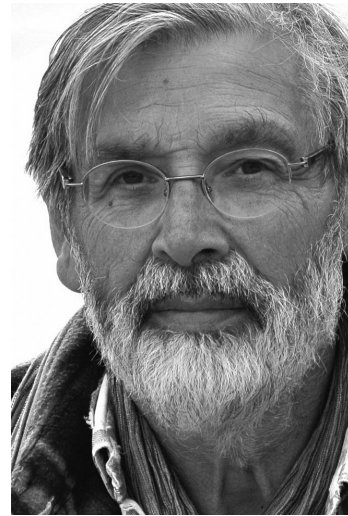


> Entretien avec

Pierre Vermersch

Psychologue, chercheur retraité du CNRS,
fondateur du GREX et créateur
de l'entretien d'explicitation



L'entretien d'explicitation

Passer de l'implicite
à l'explicite, décrire
et comprendre l'action,
monter en compétences :
voilà ce que permet
le travail d'explicitation.

Pierre Vermersch,
créateur de cette méthode
d'entretien, nous en révèle
la grande fécondité,
tant pour l'élève
que son professeur.

Propos recueillis par
Pascale et Hervé Kéradec

Votre nom est irrémédiablement attaché à l'entretien d'explicitation, pouvez-vous en donner une définition simple ?

L'idée centrale de l'explicitation est de dépasser l'implicite, d'exprimer ce qui spontanément reste tacite dans la réalisation d'une action. C'est la première fois qu'une technique d'entretien vise la mise en mot de l'action qu'elle soit matérielle ou mentale¹. Mais pour ce faire, on a besoin d'aide, d'une part, pour revenir au contact du moment passé tel qu'il a été vécu et s'en souvenir dans le détail, d'autre part, pour le mettre en mots et en faire une description précise. Décrire se différencie de commenter, juger, parler du contexte ou des circonstances, plutôt que de mettre en mots son propre vécu. Or, personne n'a appris à produire ces descriptions, il est donc nécessaire d'apporter une aide au professionnel qui cherche à obtenir ce type d'information. Pour ce faire, j'ai systématisé un ensemble de techniques pour accéder à la remémoration détaillée du vécu passé, pour effectuer un repérage précis dans l'écoute et inventer des formulations de questions qui guident sans induire la réponse. Ces techniques peuvent être utilisées dans une situation d'entretien ou simplement dans n'importe quel échange qui vise à s'informer de ce qui a été fait.

L'explicitation apparaît maintenant dans des programmes de baccalauréat professionnel et de brevet de technicien supérieur. Comment peut-elle contribuer à la montée en compétences de ces publics ?

Oui, j'ai eu la surprise d'apprendre, au fil des années, qu'elle était utilisée dans de nombreux secteurs

¹ > Une action matérielle est produite par le corps avec ou sans instrument, une action mentale produit un résultat mental (faire un calcul, prévoir une organisation, réfléchir à un problème). Dans tous les cas, on a la production d'un résultat.

techniques. La formation à l'explicitation de l'action trouve sa place dans le domaine technologique et professionnel pour préparer à tous les moments de collaboration en équipe, dans les temps de débriefing après une intervention, après la fin d'un projet, ou pour aider à la prise de conscience des effets d'un stage. Savoir questionner aide à mieux connaître l'expérience client, par exemple, pour en tenir compte et en extraire les informations utiles. La formation à l'explicitation se base sur des exercices pratiques, toujours à deux (quelques fois à trois pour avoir momentanément un témoin désengagé, qui apprend par l'observation). La conséquence est que l'on se forme de façon complémentaire dans chacun de ces rôles, à la fois comme intervieweur, comme interviewé ou comme observateur. L'explicitation permet de mieux comprendre le travail réel (le sien et celui de ses collègues). Aussi étonnant que cela puisse paraître, les activités réelles restent très souvent mystérieuses au sein des organisations. Le développement d'une culture de la description demeure une ressource encore si peu exploitée par le management.

Il y aurait-il une pratique de l'explicitation particulièrement adaptée aux élèves

des voies technologique et professionnelle ?

L'explicitation est particulièrement bien adaptée aux voies technologique et professionnelle. Dans le domaine de la formation technique, un des usages importants de l'explicitation est d'aider les élèves à mettre en mots ce qu'ils ont vécu lors des stages en entreprise et qui peut être un élément d'évaluation dans leur certification. Il existe beaucoup de types de questionnement venant des sociologues ou des anthropologues sur les représentations, les opinions, les motivations, mais l'explicitation ne vise pas du tout ce type d'information car elle s'intéresse à l'action. L'entretien d'explicitation est conçu pour mettre à jour le détail de la réalisation des actions – c'est-à-dire au fait que l'on ait un but –, et que l'on cherche à produire un résultat. Et c'est ce qui caractérise toute activité technique, mais aussi, plus généralement, toutes les activités finalisées et productives : résoudre un exercice, trouver une solution, accomplir un travail, être efficace, comprendre les erreurs et les difficultés rencontrées. C'est pourquoi l'explicitation est présente dans de très nombreux domaines professionnels ; d'ailleurs, elle s'est d'abord développée dans les domaines professionnels avant d'être prise en compte dans ma discipline d'origine (la psychologie) qui n'en comprenait pas l'utilité puisque le thème de l'action finalisée lui était largement étranger.

J'ai envie de vous poser la question « *and so what?* », une fois une action explicitée que se passe-t-il ?

On a alors trois types d'effet.

> Pour le professeur, par le fait d'avoir aidé un élève à décrire comment il a procédé, il est informé en détail de ce qui s'est passé, et il peut prendre des décisions pédagogiques pertinentes. C'est ce qui a fait le succès de l'entretien d'explicitation au départ, il répondait à un vrai besoin pour les formateurs et les enseignants.

> Pour l'élève, la verbalisation descriptive lui fait prendre conscience de sa propre action, il en découvre l'intérêt, et peut comprendre sa manière de faire et la source de ses erreurs. Il entre alors progressivement dans une culture de partage des informations descriptives relatives à l'action et se prépare indirectement à un transfert dans d'autres domaines et pour son avenir professionnel. Il y a un effet spécifique immédiat et un effet de généralisation à long terme.

> Pour le groupe classe, et même pour l'établissement, ou l'entreprise, une nouvelle culture de partage de l'information peut se déployer sur la base de la différenciation entre la valeur et l'efficacité des descriptions détaillées par rapport au peu d'intérêt des jugements, opinions, descriptions globales qui n'apportent pas d'informations.

À quelles conditions un professeur non spécialiste de l'explicitation peut-il réellement aider ses élèves à progresser dans cette attitude distanciée et réflexive ?

Simplement, s'en servir ! Mais pour cela, la première condition est de s'intéresser à ce qui se passe dans la tête de l'élève ! Comprendre, par exemple, que les erreurs ne sont pas seulement de mauvaises réponses, mais qu'elles ont une logique propre qu'il est intéressant de mettre à jour, afin de pouvoir les corriger de façon plus adaptée. Ensuite, introduire dans la conduite de la classe des moments où ce type d'échange trouvera sa place. Dans ce cadre, il ne s'agit pas d'un entretien, mais d'un temps de prise d'information qui se déploie à la volée, en quelques échanges.

Ce qui est important dans votre question, c'est cette idée de posture réflexive, canalisée par le guidage vers la description, et qui produit toujours de la prise de conscience. J'ai formé beaucoup d'enseignants, de formateurs, d'accompagnateurs depuis trente ans et, depuis, bien d'autres que moi ont donné cette formation et fait un suivi par l'analyse de pratique ou supervision. Quand il y a un intérêt pour la pensée de l'élève, les outils de l'explicitation viennent simplement apporter le moyen technique pour mettre à jour les informations.

Vous semblez très attaché au respect de la personne. La pratique de l'explicitation demande-t-elle une éthique particulière ?

C'est une question importante inhérente au fait que l'on pose des questions à une autre personne. Le point clé est que l'on cherche à éveiller une mémoire du vécu dont la personne ne sait pas qu'elle est en elle. Et la condition d'accès repose sur un lâcher prise, sur l'absence d'effort pour se rappeler, sur une posture d'accueil des moments passés. Il n'y a pas de lâcher prise sans consentement. Donc la technique de l'entretien d'explicitation implique toujours de commencer par obtenir le consentement de l'autre, et de l'accompagner avec bienveillance ; pour des raisons éthiques évidentes, mais aussi pour des raisons techniques essentielles. Aucune position hiérarchique, familiale, professionnelle, institutionnelle ne peut avoir le pouvoir d'imposer le lâcher prise nécessaire.

Qu'est-ce qui vous a conduit à développer cette méthode ?

Il y a quarante ans, quand j'étais jeune psychologue, ma motivation fondamentale était le besoin de prendre en compte ce qui se passe dans la tête du sujet à propos de ses actions finalisées et productives. Dans les années 1970, toute la psychologie scientifique était centrée uniquement sur le comportement observable. Prendre en compte le point de vue du sujet, tel que lui vivait la situation, était réputé *a priori* non scientifique et interdit. Le mot « introspection » était un gros mot. Mais ça me paraissait absurde et même stupide de se priver de cette source d'information, au point de faire une psychologie sans sujet ! J'ai fait un travail de thèse cherchant à aller plus loin dans la connaissance de ce que faisait le sujet, en l'enregistrant en vidéo. Mais si la vidéo donne beaucoup d'informations supplémentaires sur le déroulement de l'action, elle est limitée à ce qui est observable et elle n'en donne donc aucune sur ce qui se passe dans la tête : sur les pensées, les raisonnements, les prises d'information, les microdécisions. Il fallait aller plus loin et recueillir le point de vue du sujet sur ce qu'il avait vécu en accomplissant ses actions. Donc le questionner, recueillir ses paroles. Durant mes études à l'université, je n'avais jamais pratiqué une technique d'entretien (voir encadré). Je connaissais, par des lectures, l'entretien non directif de recherche ou l'entretien critique piagétien, mais ça ne correspondait pas à ce dont j'avais besoin. L'entretien non directif se contente d'encourager le discours spontané et j'avais besoin d'un questionnement ciblé, précis, détaillé, et en même temps n'induisant pas

Les techniques d'entretien

Entretien non directif (1935) créé par Carl Rogers.

Le but est de favoriser l'expression spontanée, la mise en mot. Il a créé pour cela de nombreuses techniques de relance qui favorisent l'ouverture de la parole et a insisté sur l'importance d'une posture empathique bienveillante. Ensuite développé par A. Blanchet (1987) comme « entretien non directif de recherche », puis aux États-Unis repris comme entretien phénoménologique, entretien approfondi (*in-depth interview*) et de nombreuses autres variantes.

Entretien critique (1947) créé par Jean Piaget.

Il est très spécialisé et a pour but de tester la résistance du sujet à des arguments contradictoires dans le cadre de la théorie de l'intelligence de Piaget. Par exemple, si je montre à un enfant deux boules de glaise égales, et que j'en déforme une en forme de saucisson, je peux alors demander à l'enfant s'il y a la même « chose de pâte » dans les deux. Si oui, je peux avancer l'argument contradictoire (soi-disant) donné par un de ces camarades, comme quoi il y en a davantage puisque c'est plus long. Si l'enfant résiste à cet argument, en arguant que l'on n'a rien ajouté et rien enlevé, et que donc il y a toujours autant de pâte dans les deux, c'est qu'il construit l'invariant de la quantité de substance.

Entretien d'explicitation (1986) créé par Pierre Vermersch.

Son but est de rendre intelligible le déroulement des actions finalisées et productives par la description détaillée de chacune des étapes. Il se base sur un accès à la mémoire d'évocation du vécu, sur la mise en place d'une demande d'autorisation, et des questions précises et non inductives. On peut signaler qu'aux États-Unis s'est développée, essentiellement dans le cadre policier, une technique qui a des proximités : l'entretien cognitif.

le contenu des réponses. La formation pratique m'est venue de l'expérience de ma propre psychothérapie, puis du fait que, dans la foulée, j'ai fait une formation de psychothérapeute. Ensuite, j'ai multiplié les formations personnelles impliquant sans cesse une expertise fine de l'échange verbal en vue de produire un accompagnement respectueux et pourtant source d'informations précises.

Quel est le lien entre l'explicitation et la psychothérapie ?

L'explicitation n'a rien à voir avec la psychothérapie, mais le cadre de formation de la psychothérapie donne un vrai apprentissage pratique à la suspension du jugement, à la maîtrise des relances, des questions, à la compréhension pratique de l'effet des mots que l'on choisit d'utiliser, et tout autant à l'écoute fine de ce que dit l'autre.

Au début des années 1980, j'ai eu l'occasion (un peu par hasard) de poser des questions lors de mes recherches. J'ai alors découvert, à ma grande surprise, que les personnes savaient répondre et me donnaient des détails dont je ne m'imaginai même pas que ce fut possible de les produire ! Chaque interview était un émerveillement ! Rien dans mes études ne m'avait préparé à croire que c'était possible ! Très vite, j'ai systématisé cette approche par le fait que l'on m'a demandé (l'Éducation nationale, l'AFPA, EDF, l'éducation spécialisée, etc.) de donner des formations aux enseignants et formateurs. Et j'ai nommé cette technique « l'entretien d'explicitation », même si l'on peut s'en servir sans faire d'entretien, comme c'est le cas dans le groupe classe ou dans les échanges en réunion.

Comment cette approche a-t-elle été reçue ? Quel est son impact pratique ?

À ma grande surprise, le thème de l'analyse des erreurs et le questionnement d'explicitation ont été plébiscités par les pédagogues de toutes disciplines et de tous niveaux ! Les formations se sont multipliées, les formateurs certifiés aussi, en France puis très rapidement dans les pays francophones d'abord, comme la Suisse, la Belgique, le Canada (Québec), puis en langue italienne et anglaise. Ce n'était pas dans mes projets, mais les organisateurs d'universités d'été, les responsables de MAFPEN et de multiples autres organismes de formation ont créé une dynamique forte. Très rapidement, j'ai fondé, avec un noyau de formateurs et d'universitaires, une association internationale pour coordonner le développement et l'enseignement de l'entretien d'explicitation (le Groupe de recherche sur l'explicitation ou GREX, grex2.com) et, dans la foulée, une revue, *Expliciter*, qui en est au numéro 119 et alimente les cinq séminaires annuels de l'association. L'impact pratique de l'entretien d'explicitation ne cesse de grandir, il est à la fois porté et ralenti par le mode de transmission. En effet, même si j'ai écrit plusieurs livres et de nombreux articles, personne n'apprend à nager par la lecture seule. La compréhension intellectuelle est intéressante, mais seule l'expérience et la pratique, accompagnées si possible de groupes de suivi, permettent de s'appropriier l'outil.

A-t-elle généré des controverses scientifiques ?

En réfléchissant à votre question, je prends conscience qu'il n'y a jamais eu de controverses directes ; ce serait plus juste de les appeler des oppositions de fait, des partis pris silencieux, des options

antagonistes, des exclusions des journaux, des colloques, des sociétés savantes. En fait, l'entretien d'explicitation s'est créé face à trois défis puissants.

> La réintroduction dans la psychologie scientifique du point de vue en première et seconde personne², et donc le retour à l'utilisation de l'introspection, qui avait été totalement bannie.

> L'utilisation de la mémoire d'évocation comme méthode privilégiée, alors que toute la psychologie expérimentale a semblé démontrer que la mémoire humaine est fragile, peu fiable, facile à manipuler jusqu'à créer sans difficulté des fausses mémoires.

> L'opposition tranchée entre le point de vue existentiel dominant dans la psychologie phénoménologique et le point de vue pragmatique (référence à l'action) propre à l'entretien d'explicitation.

Le concept d'action semble essentiel à l'entretien d'explicitation, mais n'y a-t-il pas un besoin de mieux le définir ? Par exemple, n'existe-t-il pas une différence fondamentale entre les actions matérielles et la pensée ?

En effet, l'entretien d'explicitation est conçu pour décrire finement le déroulement d'une action, par exemple, la réalisation d'un exercice ou d'un travail. On peut définir l'action par son résultat. Et là, il est évident qu'entre l'effet d'un coup de marteau (action corporelle, donc matérielle) et la pensée d'un coup de marteau, il y a une différence certaine. Et si l'on réserve le terme d'action à ce qui produit des effets matériels, alors la pensée ne serait pas une action, et l'on devrait s'interdire de parler, comme je le fais, d'« action mentale ». Mais si l'on change de critère, le résultat est tout autre. Si au lieu de partir du résultat de l'action, je pars de son début, alors ce qui domine, c'est que l'essence d'une action est d'être portée par une intention en réponse à un besoin. Une action est finalisée par le résultat à atteindre. De ce point de vue, que l'action soit mentale, corporelle, expressive, ne fait pas la différence, la logique profonde qui la sous-tend est le projet, la visée du résultat, le besoin de l'atteindre.

² > On distingue le point de vue en troisième personne, dans lequel le chercheur se situe à l'extérieur du sujet et ne prend pas compte de ce qui est observable, c'est-à-dire son comportement. Le sujet est alors traité comme un objet, on ne sait rien de son point de vue. Le point de vue en première personne est le point de vue de celui qui vit la situation. Le point de vue en seconde personne est le point de vue d'un chercheur qui recueille le point de vue d'un autre que lui. Le chercheur travaille rarement sur son propre vécu (en première personne), mais le plus souvent sur le vécu d'un autre que lui (donc en seconde personne).

Vous faites souvent référence à la programmation neurolinguistique (PNL) de R. Bandler et J. Grinder. Qu'est-ce que la PNL vous a apporté ?

Un des plus beaux ensembles que je connaisse est celui de tous les savoir-faire regroupés sous le terme « PNL ». J'ai fait un cursus complet de maître-praticien (c'est l'appellation en usage) et des stages ponctuels avec des formateurs américains et français. J'y ai appris de nombreuses clés d'observation et d'écoute quand on accompagne quelqu'un, mais aussi de nombreuses techniques d'exploration des effets du changement. Ce qui me paraît essentiel dans ma démarche, c'est que j'ai reçu et pratiqué des formations expérientielles. Chacune était prise dans sa logique propre et créait un micromonde relativement clos, dans lequel il était facile de rester enfermé. Pour moi qui étais chercheur et psychologue, ma formation pratique s'accompagnait sans cesse d'une recherche de compréhension des aspects de la subjectivité qui pouvaient être ainsi mobilisés. L'apport le plus important de la PNL dans l'explicitation, apport qui est venu quelques années après que la technique de l'entretien d'explicitation soit lancée et formalisée, repose principalement sur ce que l'on apprend au tout début de la formation : savoir lire le non verbal, c'est-à-dire les directions du regard, les mimiques, les gestes, les postures, et savoir entendre dans la forme de l'énonciation la structure du rapport à l'expérience de celui qui parle et pouvoir ainsi prendre en compte plus que ce qu'il dit, donc pas seulement le contenu de ce qu'il dit, mais la manière dont il organise ce contenu. Pour le reste, j'ai appris avec la PNL beaucoup de techniques très pertinentes d'aide au changement, mais qui n'ont pas leur place dans l'entretien d'explicitation.

Vous n'employez pas les termes d'activité, ni d'inconscient. Quel est le sens de ce choix ?

J'ai toujours utilisé le concept d'action sans en faire une théorie. Il désigne simplement la poursuite d'un but et la production d'un résultat, matériel comme mental. Le concept « d'activité » me paraît globalisant, soit il désigne le fait général d'être actif plutôt qu'inerte, soit il désigne un champ de pratique en général, « l'activité sportive », « l'activité de réflexion ». Il fait aussi référence à toute une histoire philosophique, bien résumée par les publications de Y. Schwartz, et qui ne m'apporte rien par rapport à mes visées. En utilisant le concept d'action, je ne fais pas non plus référence aux « théories philosophiques de l'action », qui traditionnellement ont toujours été une discussion relative à l'éthique, à la prise de décision morale,

en amont de l'agir, donc ne s'occupant jamais du déroulement effectif de l'action.

Le plus simple, pour comprendre mon usage du concept d'action, est de rentrer dans la logique des polars, dans le style Sherlock Holmes ou Agatha Christie. Un crime a été commis, et toute la logique de l'enquête est de reconstruire étape par étape la cohérence du déroulement chronologique et causal.

L'action, c'est ce qui a déjà eu lieu ?

Oui, dans mon travail, le concept d'action désigne toujours quelque chose qui a déjà eu lieu, je me situe toujours *a posteriori*, contrairement aux théories philosophiques de l'action. Est une action ce qui a produit un résultat, à travers une succession d'étapes ordonnées pour l'atteindre, à l'aide des moyens adéquats pour y parvenir. Toute action a eu un début, un déroulement, un résultat final. Par exemple, un élève a fait un exercice, un professionnel a accompli une tâche, un sportif a fait une passe, un texte a été lu. L'explicitation cherchera à rendre explicite le déroulement de ce qu'ils ont fait (à supposer que l'on ait une raison de vouloir le décrire et le connaître en détail). Rendre explicite, c'est sortir du vague, du général, de l'implicite et pouvoir saisir l'intelligibilité de l'engendrement du résultat.

Dans mon langage, l'action désigne toujours **un** moment qui a été vécu par **un** sujet. Le vécu n'est jamais vécu en général, il se vit dans un moment. Et chaque action a été vécue dans un moment et un seul. Arguer du fait qu'une action se répète, pour la considérer comme une activité, « commencer par régler la machine », semble plein de bon sens, en même temps, c'est quitter le vécu, pour aller vers une classe de vécu, c'est-à-dire une abstraction. Chaque jour, le réglage de la machine pose ses propres problèmes qu'il faut diagnostiquer et résoudre.

Il faut bien comprendre que ce qui vient spontanément quand on demande à une personne ce qu'elle a fait, ce sont des commentaires, des jugements, des généralités. Pratiquer l'explicitation c'est toujours guider la personne vers une action singulière ; c'est la condition pour mettre en œuvre la mémoire d'évocation, c'est-à-dire la mémoire spécifique du vécu qui se constitue en permanence inconsciemment. L'aide à l'explicitation ne vise jamais l'activité, elle vise toujours un déroulement d'actions spécifiées.

Et l'inconscient, quelle place lui attribuez-vous ?

Le concept d'inconscient est inévitable, il est nécessaire pour rendre compte du fonctionnement général de la personne, je l'utilise donc. Ce qui m'a toujours

géné, c'est que son sens le plus courant dans notre culture est lié à l'œuvre de S. Freud et à la cure psychanalytique (en fait, on a presque totalement oublié les innombrables conceptions philosophiques et psychologiques de l'inconscient qui l'ont précédé). Et cet auteur mobilise essentiellement une conception de l'inconscient comme produit d'un refoulement. Or c'est faux, au sens de partiel, car l'activité inconsciente est normale, permanente, elle sous-tend toutes les activités à tous les moments. Il est raisonnable de penser que certaines informations puissent être censurées ou refoulées, et quand on travaille dans le domaine du soin, c'est ce que l'on rencontre facilement. Mais ce n'est qu'une toute petite partie de l'activité inconsciente. Pour ma part, je préfère parler d'inconscient organisationnel. C'est-à-dire qu'à tout instant, par le seul fait de vivre, s'opère une mémorisation passive inconsciente de ce que je vis. Si par exemple, j'apprends quelque chose par cœur (un poème), au bout d'un moment, par l'exercice volontaire et la répétition, je le mémorise et peux le réciter par cœur. Ça, c'est la mémoire volontaire. Mais sans m'en occuper et donc sans le savoir, dans le même temps, il se mémorise en moi tous les moments vécus d'apprentissage de cette récitation. Mémoire involontaire du vécu qui se fait passivement, c'est-à-dire sans que ma conscience s'en occupe. Et cette mémoire du vécu dont je n'ai pas conscience est active en permanence, et peut être éveillée, à la grande surprise de ma conscience qui ne sait pas que cela s'est déposé en moi. L'explicitation est basée sur l'éveil de cette mémoire inconsciente, cette mémoire normale du vécu. Pour conclure ce point, je me sers beaucoup du concept d'inconscient, mais dans un cadre piagétien.

Vous êtes l'homme d'une seule approche, c'est à la fois magistral et un peu inquiétant...

Oui vous avez raison, je suis l'homme d'un seul projet, celui de faire une psychologie complète, qui prenne en compte la subjectivité selon un point de vue en première et seconde personne qui intègre le témoignage de celui qui a vécu la situation. Mon mémoire de maîtrise de psychologie expérimentale sur le rappel et la reconnaissance de syllabes sans signification m'aura été très utile pour comprendre ce que je ne voulais surtout pas faire dans ma vie ! Mais pour prendre connaissance de la subjectivité, il fallait un moyen qui le permette. Et après avoir essayé la vidéo, j'ai bien compris qu'il fallait obtenir

des informations sur ce qui n'était pas observable, sauf par le sujet lui-même. Il n'existait pas d'outil pour ce faire. Mes formations pratiques, ma familiarité avec l'échange verbal finalisé m'ont conduit à créer l'entretien d'explicitation, puis à l'utiliser pour clarifier son fonctionnement (l'explicitation de l'explicitation). Ce faisant, il a fallu montrer comment la théorie de la mémoire concrète fonctionne effectivement, comment il est possible de prendre en compte les mouvements attentionnels, mobiliser une conception de l'inconscient organisationnel, développer une approche des effets perlocutoires³ que les linguistes avaient signalés mais pas étudiés, etc. L'appellation « entretien d'explicitation » n'est qu'une signalisation sociale. En réalité, elle recouvre de nombreux thèmes touchant à la prise en compte de la subjectivité, et en particulier la subjectivité agissante, celle qui vise des buts, produit des résultats, coordonne des moyens matériels et cognitifs. Il y a donc deux facettes très différentes liées à l'entretien d'explicitation : d'une part, et c'est ce qui motive principalement cet interview, son application pratique au monde de la formation et du travail, d'autre part, un programme de recherche fondamentale sur le fonctionnement de la subjectivité agissante.

À ce moment de votre vie, êtes-vous heureux du travail accompli ? Avez-vous des regrets ?

Oui, je suis très heureux du travail réalisé et en cours. Je me suis lancé sans savoir quelle était (serait) la valeur de ce que je faisais, par simple besoin de cohérence méthodologique personnelle. Les professionnels s'en sont emparés, ils se sont formés, puis ont proposé eux-mêmes des formations. La revue *Explicititer* est née et n'a cessé de publier, le groupe de recherche est bien vivant (GREX). Mon seul regret est que si j'avais mieux maîtrisé l'anglais à l'oral (je le lis pourtant tous les jours), la diffusion internationale, pas seulement par les articles publiés (et il y en a beaucoup) mais par des stages, aurait été beaucoup plus rapide. Mais mon travail est bien vivant, il se poursuit, il continue à évoluer et même dix ans après la retraite, les formations, l'écriture, les conférences ne cessent pas.

³ > Effets perlocutoires, c'est-à-dire les effets produits sur l'autre par la parole : en posant une question vous créez pour l'autre l'appel à répondre, et vous orientez son attention sur ce que nomme la question. À ne pas confondre avec les « effets illocutoires », qui sont les effets produits par le fait de dire, si l'on en a les compétences. Ainsi, le président de séance, par le fait de dire « la séance est ouverte », ouvre la séance.

Quel avenir voyez-vous à l'explicitation ?

Je pense que son utilisation pratique va continuer à se diffuser largement dans les milieux professionnels et, dans le même temps, de nombreuses recherches vont l'utiliser. Mais probablement viendra-t-elle se ranger dans un grand éventail de propositions méthodologiques, parmi bien d'autres, et donc se banaliser en même temps qu'elle sera enseignée de plus en plus tôt dans les cursus. La principale difficulté à sa diffusion repose sur le fait qu'elle ne peut pas se transmettre par un cours ou par des lectures, mais l'explicitation suppose des changements de postures intérieures, des modifications de l'écoute, d'abandon d'habitudes de questionnement inefficace, et seule une formation expérientielle permet de l'acquérir. ●

Dates clés

- 1971 Entrée au CNRS
- 1990 Création du Groupe de recherche explicitation et prise de conscience, subventionné par le ministère de la Recherche
- 1992 Création de l'association GREX et d'*Expliciter*
- 1994 Publication d'*Entretien d'explicitation* (ESF éditeur)
- 1999 Numéro spécial « The view from within » dans le *Journal of Consciousness Studies*
- 2009 Numéro spécial « Ten years of viewing from within: the legacy of Francisco Varela » dans le même journal. Départ à la retraite
- 2012 Publication de *Phénoménologie et Explicitation* (PUF)

> bibliographie/ sitographie

Le site du GREX, avec accès gratuit à tous les textes publiés et la collection complète de la revue *Expliciter* : grex2.com

Les publications de Pierre Vermersch en français et en anglais : www.academia.edu

Les indispensables :

- VERMERSCH P., *L'Entretien d'explicitation*, Paris, ESF, 1^{re} éd. 1994.
- VERMERSCH P., *Explicitation et phénoménologie*, Paris, PUF, 2012.

Sur la mémoire, l'évocation, le rapport à la psychologie expérimentale : VERMERSCH P., « L'entretien d'explicitation et la mémoire. Originalité du rapport à la remémoration », *Expliciter*, n° 106, 2016, p. 38-43. En ligne sur le site du GREX.

Sur la différence de point de vue entre perspective pragmatique/cognitive et perspective existentielle : VERMERSCH P., « Dimensions existentielles et cognitives de la subjectivité : conséquences méthodologiques », *Expliciter*, n° 118, 2018, p. 1-20. En ligne sur le site du GREX.

Sur la notion de point de vue en première, seconde, troisième personne : VERMERSCH P., « Le dessin de vécu dans la recherche en première personne. Pratique de l'auto-explicitation. Première, deuxième, troisième personne », in N. DEPRAZ, *Première, deuxième, troisième personne*, Bucarest, Zeta books, 2014, p. 195-233. En ligne sur le site du GREX.

Sur le concept d'inconscient organisationnel : VERMERSCH P., « Au-delà des limites de l'introspection descriptive : l'inconscient organisationnel et les lois d'association », *Expliciter*, n° 114, 2017, p. 1-17. En ligne sur le site du GREX.